



Combattre les myiases => Un réseau d'alerte est mis en place pour informer les éleveurs de l'arrivée ou de la présence de myiases sur une zone.

Les myiases constituent une parasitose entraînant pertes, coûts de traitements et de temps passé, d'où la nécessité de mettre en place une stratégie de lutte et de prévention réfléchie adaptée à l'élevage lorsque les attaques deviennent trop nombreuses.

Les mouches et les facteurs favorisant les myiases

Deux mouches sont responsables des myiases ovines en France : *Lucilia sericata* en zone de plaine et *Wohlfahrtia magnifica* en altitude et en région méditerranéenne. Les remontées et les enquêtes de terrain depuis plusieurs années montrent une extension de ces myiases. Leur développement est dépendant de la réceptivité de l'hôte, du système d'élevage, des conditions climatiques et de la situation géographique. Cette pathologie est très ancienne, mais sa fréquence augmente pour différentes raisons synergiques : changement climatique entraînant le réchauffement de la planète, disparition pour écotoxicité de produits de traitement très rémanents à base d'organochlorés (lindane), généralisation de la conduite d'élevage en plein air, agrandissement des troupeaux, main d'œuvre se raréfiant entraînant des difficultés de surveillance.

Un affaiblissement des animaux et des plaies profondes

Quelle que soit la mouche en cause, les symptômes généraux sont relativement similaires. Les animaux parasités sont affaiblis, mangent moins et perdent du poids. Puis, la laine tombe, révélant parfois des plaies profondes qui peuvent se surinfecter, d'où une souffrance et des démangeaisons chez les moutons atteints qui s'isolent et répugnent à se déplacer. L'évolution peut aller jusqu'à la mort suite à une propagation des lésions ou à l'infection secondaire (septicémie). Les deux types de mouches s'attaquent à des zones spécifiques de l'animal.

Lucilia sericata dans les zones laineuses

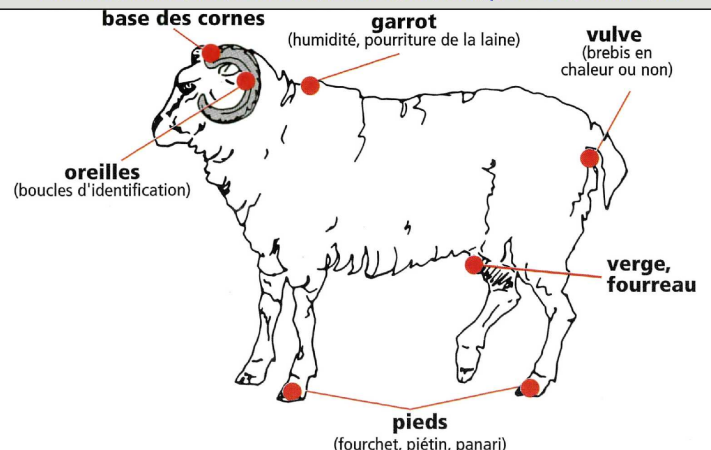
Lucilia sericata se trouve plutôt localisée dans la laine. Ce sont les larves de stade 2 et 3 qui sont responsables des lésions. En lacérant la peau, elles creusent de véritables galeries. L'observation de la toison révèle des zones lainées humides, brunâtres et d'odeur fétide renfermant des centaines d'asticots. La présence d'une tache brune doit alerter. En écartant la laine, des mèches tombent et les asticots sont visibles. Les parties du corps à peau fine sont les sites de prédilection. Les zones à inspecter quotidiennement en période à risque sont l'orifice du rectum, la vulve, la verge, le fourreau, la base des cornes, les pieds, les oreilles et le garrot.

Wohlfahrtia magnifica dans les orifices et en localisation podale

Wohlfahrtia magnifica s'avère plutôt présente dans les orifices et en localisation podale, avec des lésions profondes ayant pour origine une simple inflammation ou blessure, voire une infection (piétin, fourchet) responsable de boiterie avec déformation du pied et écartement des doigts. Les organes génitaux constituent le deuxième site de développement, favorisé par les écoulements naturels (prépuce) et les tuméfactions de la vulve (œstrus et post-partum). Une localisation à l'entrée du conduit auditif ou à la base des cornes est également possible.

	<i>Lucilia sericata</i>	<i>Wohlfahrtia magnifica</i>
Mouches de forte taille (10-15 mm)		
Répartition géographique	Plaines et coteaux Plutôt zone herbagère	Altitude (> 800 m) Plutôt massifs montagneux
Particularités biologiques	Ovipare Localisations superficielle des asticots	Larvipare Localisation profonde des asticots
Période d'infestation	Avril à octobre	Juillet à septembre
Contexte tégument	Macérations, plaies, tissus lésés	Tissus sains Orifices naturels Espace interdigité
Localisations corporelles	Espace interdigité ++ Oreilles + Peau – toison ++ Tronc – arrière train ++++ Vulve – fourreau (+)	Espace interdigité ++++ Oreilles +(+) Peau – toison (+) Tronc – arrière train + Vulve – fourreau ++ (+)

PARTIES A INSPECTER POUR DIAGNOSTIQUER LES MYIASES



Les méthodes de lutte : de la baignade au pour-on

Afin de contrôler l'apparition des myias sur un troupeau, plusieurs types de traitements sont disponibles : le bain, la douche, la pulvérisation, le pour-on ou le drogage.

La pulvérisation, la douche et le bain utilisent des molécules à faible rémanence (organophosphorés, pyrèthres). L'efficacité de ces produits sur les animaux se limite à trois semaines, voire moins avec des attaques de mouches répétées et en forte pullulation. Cela entraîne une répétition des traitements (trois à quatre fois par an).

Le pour-on permet d'appliquer facilement à l'aide d'un pistolet sur la toison une faible quantité de produit sans risque pour l'homme et l'environnement. Actuellement, une seule molécule est agréée avec comme indication le traitement préventif contre les myias, le Dicyclanil. Son utilisation a permis d'apporter une sécurité dans les traitements et une tranquillité pour l'éleveur, avec une rémanence de seize semaines.

Pour le drogage, des essais en élevage et en laboratoire confirment l'efficacité préventive sur les myias ovines pendant une durée de trois semaines d'une molécule visant le parasitisme interne, le closantel.

Les soins aux animaux atteints de myias

Tondre une grande zone autour de la ou des lésions sur l'animal avant d'appliquer une solution d'insecticide à bonne concentration (attention de ne pas brûler la peau de l'animal) ; consultez votre vétérinaire pour mettre en place une couverture antibiotique afin d'éviter les surinfections et apporter des vitamines et un hépatoprotecteur pour limiter les conséquences (notamment hépatiques) des toxines sécrétées par les larves (asticots) ; traiter l'animal avec un pour-on pour éviter toute recontamination. Une surveillance de l'animal durant plusieurs jours est nécessaire.

Soyez acteur du concept « Le sanitaire... j'adhère ! »

La stratégie de lutte est à adapter à l'élevage et prend en compte les facteurs suivants : réceptivité de l'hôte, système d'élevage, conditions climatiques et situation géographique ainsi que le choix de la molécule à utiliser, le tout associé à une surveillance accrue en période à risque et à une rapidité d'action en cas de problème. Si vous êtes confronté, ou si vous connaissez la présence de myias sur un secteur, faites-nous remonter l'information afin d'avertir vos collègues sur la zone (cf. encadré). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire, votre technicien ou GDS Creuse.

Marien BATAILLE – Dr Didier GUERIN – GDS Creuse
www.gdscreuse.fr

Un réseau de surveillance, des alertes par secteur

Dans le cadre de la section ovine régionale du GRASL, une discussion s'est engagée sur la mise en place d'un réseau d'alertes pour prévenir l'arrivée ou la présence d'éventuelles pathologies sur une zone.

Une centralisation des informations à GDS Creuse

La mise en place de ce réseau nécessite votre mobilisation afin de faire remonter les informations. Si vous êtes confronté ou si vous êtes témoin de la présence de myias sur un secteur, faites-nous remonter l'information afin d'avertir vos collègues sur la zone.

SMS, lettre d'information, site internet pour alerter

Nous disposons aujourd'hui d'outils de communication qui permettent d'allier bon nombre d'avantages. Nous avons la possibilité de communiquer auprès des éleveurs sur une zone déterminée (commune, canton...), par le biais d'outils de communication rapides, efficaces et utilisés de tous tels que les SMS, le site internet, les lettres d'information ou encore la presse (écrite ou radio). Face à une pathologie qui nécessite une attention particulière dès les premiers signes d'apparition, la mobilisation de chacun est indispensable au bon fonctionnement de ce réseau. Ainsi, dès qu'une alerte sera connue sur un secteur, nous vous alerterons sur la zone concernée.



La semaine prochaine : Le BSE prérempli